

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Une entente de trois ans
**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES
D'INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL**

JOLIETTE, le 12 juin 2019 – La MRC de Joliette et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière sont heureux de renouveler l'entente de service pour le service d'infirmière en milieu rural. La nouvelle entente, d'une durée de trois ans, permettra aux personnes âgées de 55 ans et plus des sept municipalités rurales de la MRC de Joliette, soit Village Saint-Pierre, Crabtree, Saint-Paul, Saint-Thomas, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie et Saint-Ambroise-de-Kildare, de bénéficier d'un service de proximité en santé.

Le service d'infirmière en milieu rural permet aux personnes âgées de 55 ans et plus, résidant dans les municipalités participantes, de prendre rendez-vous pour obtenir des services et des soins de santé gratuitement. Il est possible, entre autres, d'obtenir des suivis et enseignements sur le diabète, l'hypertension, d'avoir des traitements pour des blessures mineures (plaies, brûlures, coupures), de recevoir des injections de médicaments ainsi qu'avoir accès à un service de prélèvements. En cas de besoins de soins plus importants, l'infirmière recommandera les usagers à un médecin ou un spécialiste.

Les personnes admissibles peuvent prendre rendez-vous au 450 755-2111, poste 381. Le détail des horaires et des disponibilités du service est disponible sur le site Internet de la MRC de Joliette au www.mrcjoliette.qc.ca/iemr.

Ce partenariat, qui grandit continuellement, répond aux besoins de soins de proximités essentiels à la clientèle aînée de nos milieux ruraux. « En 2012, cette initiative fut une grande première au Québec, c'est pourquoi il était important pour tous les membres du conseil de la MRC de Joliette de maintenir un tel service dans nos différents milieux. Nous sommes fiers de pouvoir offrir à nos citoyennes et citoyens une solution intéressante en matière de santé qui permet, sans aucun doute, à certaines personnes de rester plus longtemps dans leur milieu de vie. » explique M. Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette.

« Le renouvellement de cette entente témoigne de la volonté du CISSS de Lanaudière de travailler en partenariat avec la MRC de Joliette afin de poursuivre l'offre de services de proximité auprès de la



population, à même leur municipalité. L'infirmière en milieu rural est un bel exemple de collaboration permettant de mieux répondre aux besoins de notre population.» de souligner, M. Daniel Castonguay, président-directeur général du CISSS

La signature de l'entente s'est faite dans les bureaux de la MRC de Joliette en présence de monsieur Éric Salois, président-directeur général adjoint au CISSS de Lanaudière, de M. Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette, les maires et mairesses des municipalités desservies par l'entente ainsi que de Mme Marie-Josée Casaubon, directrice générale de la MRC de Joliette.



- 30 -

Source: Émilie Lepage
Agente aux communications
450 759-2237 poste 232
communication@mrcjoliette.qc.ca

Photos: 1) M. Bellemare et M. Salois lors de la signature.
2) M. Bellemare et M. Salois entourés des maires et des mairesses des municipalités desservies par l'entente: (de gauche à droite) M. François Desrochers, maire de Saint-Ambroise-de-Kildare, M. Marc Corriveau, maire de Saint-Thomas, Mme Céline Geoffroy, mairesse de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Françoise Boudrias, mairesse de Sainte-Mélanie, M. Mario Lasalle, maire de Crabtree et M. Roland Charest, maire de Village Saint-Pierre.